



TITRE : **POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS**

1. INTRODUCTION

La Compagnie des Bauxites de Guinée « CBG » est un leader mondial dans l'industrie de bauxite. Elle valorise des mines situées dans la localité de Sangarédi. Elle exporte depuis le port de Kamsar plus de 15 millions de tonnes de bauxite de qualité supérieure par an. La sécurité et l'excellence opérationnelle sont le crédo de la compagnie. Elle s'aligne à des standards des plus élevés au monde en matière de Santé et Sécurité, et de respect des normes environnementales et sociales, notamment les Normes de Performance de la Société Financière Internationale (IFC) et de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI).

L'ensemble de ses opérations génère des déchets industriels variés dont certaines matières dangereuses résiduelles.

Malgré les efforts déployés par la Compagnie pour l'amélioration de ce secteur, la Gestion des déchets à la CBG constitue un réel défi imposé par une importante croissance démographique et de ses activités.

2. BUT :

La présente politique instaure et applique les principes adéquats de la gestion des déchets, pour une meilleure prise de décision à travers une approche basée sur les 3RVE.

Les lignes d'actions sont les suivantes :

- Réduction de la production des déchets en évitant d'utiliser des matériaux à usage unique, ainsi que les conteneurs et emballage inutiles.
- Réutilisation des matériaux
- Recyclage et séparation des déchets.
- Valorisation des déchets biodégradables et non biodégradables.
- Elimination de manière adéquate des déchets résiduels.

3. CHAMP D'APPLICATION :

La politique globale de Gestion des déchets s'applique à toutes les activités et sur tous les sites où la CBG opère.

4. PRINCIPES

Cette politique énonce l'engagement ferme de la CBG envers la protection de l'environnement, de la santé des employés, de la population et ce pour l'ensemble de ses activités. Pour ce faire, la CBG s'engage à respecter les principes ci-dessous :

- Respecter les exigences légales et réglementaires en matière de gestion des déchets.
- Intégrer la présente politique à l'ensemble des activités de la CBG et la communiquer à l'ensemble des parties prenantes.
- Respecter le plan de gestion des déchets selon les principes du 3RVE.
- Revoir périodiquement la présente politique pour garantir sa pertinence et son caractère approprié à la finalité et au contexte de la CBG.



TITRE : **POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS**

**5. ROLE ET
RESPONSABILITES**

L'implémentation de cette politique suscite au sein de la CBG, une réflexion permanente sur les questions en matière de gestion des déchets. La hiérarchie de responsabilité de la politique est structurée comme suit :

- Elaboration et révision : Comité Gestion des déchets
- Approbation : Directeur Général de la CBG
- Implémentation : Ensemble des équipes, comité de Direction, personnes responsables ou susceptibles de produire les déchets
- Suivi de l'implémentation : Comité Gestion des déchets

Souleymane TRAORE
Directeur Général CBG

